

TERRAINS D'AVENTURES

Pour investir l'espace public différemment

In Terrain d'Aventures, c'est un village de jeux et de constructions permanent en milieu urbain ou rural, qui va évoluer avec le temps et en fonction des besoins, et des désirs des habitant·e·s.

Différents des aires de jeux ou de repos aménagées, les Terrains d'Aventures sont des lieux où les personnes, et surtout les enfants, s'approprient l'espace et l'aménagent comme bon leur semblent, à partir de matériaux de récupération.

Le Terrain d'Aventures devient alors un espace de liberté, d'apprentissage, de socialisation et d'émancipation.



3 PRINCIPES FONDAMENTAUX

Si la réalité de chaque territoire entraîne un contexte et des enjeux différents, un **socle commun** existe et permet de cadrer la pratique.

Gratuité

Instaurer la gratuité permet à tou·te·s de pouvoir accéder à ces espaces de loisirs, de socialisation et d'émancipation individuelle et collective sur l'espace public.

Liberté d'accès

Chaque personne peut aller et venir, aucune inscription n'est nécessaire et l'équipe ne peut contraindre les usager.e.s à y rester. Par conséquent, il ne peut être envisagé comme un mode de garde.

Liberté d'activité

L'activité pratiquée n'est pas conditionnée par un programme. Chacun·e est libre de choisir ou non l'activité, de jouer seul·e ou à plusieurs. Cela a pour ambition de laisser libre cours à la prise de risque subjective nécessaire au développement de l'individu.

LES TERRAINS D'AVENTURES :

Un outil pertinent au service des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale



Lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, les Centres Sociaux et les Espaces de Vie Sociale accueillent toutes les populations, en appliquant des valeurs telles que la dignité humaine, la solidarité, la démocratie. Les intentions défendues par ces structures s'incarnent en toute cohérence dans les Terrains d'Aventures et les principes qui y sont défendus (accès libre, gratuité et activités libres).

Par leur mission de développement et d'animation de territoire, les Centres Sociaux et Socioculturels et Espaces de Vie Sociale peuvent à la fois insuffler de l'animation spontanée et intervenir dans l'espace public pour laisser place à l'informel, des principes d'intervention en résonnance avec le fonctionnement des terrains d'aventures.

Les opportunités pour les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale de créer et porter un Terrain d'Aventures

En tant que Centre Social ou Espace de Vie Sociale, les Terrains d'Aventures nous offrent la possibilité de développer un espace inédit de rencontre avec les habitantes.

Solution du passé qui a émergé dans le contexte de crise humanitaire et sociale de la Seconde Guerre mondiale, les Terrains d'Aventures peuvent aujourd'hui constituer **une réponse aux enjeux sociétaux et écologiques actuels**, en faisant vivre les notions de respect de l'environnement, de solidarité et d'autonomie.

Les Terrains d'Aventures permettent également de repenser les manières de cohabiter dans les espaces publics et de reconsidérer la place des habitant·e·s, et surtout des enfants, dans la Ville, à travers la mise en œuvre d'un espace collectif d'expression créatrice et motrice.

Ces expériences favorisent le **développement du Pouvoir d'Agir,** avec l'élaboration d'un environnement modulable. Elles permettent la prise de risque, l'expérimentation, l'appropriation tous les éléments et matériaux présents et la mise en vie d'espaces de décisions collectives.

Par leur travail d'accompagnement des mobilisations et des projets des habitant·e·s et leur ancrage fort au territoire, les Centres Socioculturels et Espaces de Vie Sociale apportent une dimension essentielle aux Terrains d'Aventures qui deviennent ainsi des espaces permettant de repérer les envies et besoins des habitant·e·s au-delà du projet en lui-même (ex. : relation avec le bailleur social, envie de partir en vacances, etc.).

S'inscrivant au coeur du territoire, le Terrain d'Aventures est également un véritable levier pour développer et/ou consolider les partenariats locaux (collectivités, écoles, collèges, centres aérés, bailleur social...). D'une façon plus générale, la démarche permet de fédérer et de mobiliser un grand nombre d'acteurs de tout horizon, à commencer par les habitant·e·s du territoire.

UN PEU D'HISTOIRE

L'impulsion de Carl Theodor Sørensen (1893-1979). Cet architecte paysagiste danois réfléchit à une nouvelle forme d'espace, où les enfants pourraient laisser libre cours à leur esprit d'invention, tenter de nouvelles expériences, et où l'empreinte des adultes serait minimale. Son objectif est de leur permettre d'imaginer et de construire leur univers propre.

Occupant les terrains vagues des villes européennes bombardées, les Terrains d'Aventures représentent pour la société d'après-guerre un moyen de prendre en charge la jeunesse déboussolée, dans un climat où les limites entre résistance et délinquance sont brouillées (Kozlovsky, 2006).

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, face à une densification urbaine croissante, les Terrains d'Aventures fleurissent au pied des immeubles en construction. Ils apparaissent en France dans les années 1970, sous le nom de « Terrain d'Aventures » ou « Terrain pour l'aventure ».

Dans la métropole nantaise, le premier Terrain d'Aventures voit le jour en 1974.

Si ils ont tendance à se développer chez nos voisins européens, en France ces expériences pédagogiques et spatiales disparaissent peu à peu.

Mais en 2019 et 2020, 3 initiatives **portées par des structures agréées Centre Social et accompagnées par les CEMÉA**, ont fait ressurgir des Terrains d'Aventures en Pays de la Loire, à Angers, Saint Nazaire et Saint Sébastien-sur-Loire.

Depuis, plusieurs dizaines de Terrains d'Aventures ont vu le jour en France, soit portés par des Centres Sociaux, soit par les CEMÉA ou d'autres associations d'Éducation Populaire.

Envie d'en savoir plus ? Contactez Olivier Ligot terrainsaventurescsxevs44@gmail.com / 02.28.07.23.78





Un chantier autour des Terrains d'Aventures en partenariat avec les CEMÉA PDL



